

	SPÉCIFICATION	
BRUNOISE		
S-GREE.090.D Révision : 03	Version : 08 Créé le : 02/02/2016 Référence : Révisé le : 03/03/2025	Page : 1 sur 6

1. Fournisseur : NV D'Arta

Rue Pittems 58 A

8850 ARDOOIE

BELGIQUE

+32.51.74.69.91

+32.51.74.69.68

www.darta.com

2. Spécification du produit final

- sans OGM

- Résidus de pesticides : selon la législation européenne

(cfr. www.fytoweb.fgov.be)

- Métaux lourds : selon la législation européenne et belge.

- Sans additifs.

- Compilation:

Porrée : 22%

Carottes: 33%

Céleri-rave : 28%

Oignons : 17%

- Porrée :

Tolérances d'erreur : Corps étrangers absents

- Carottes :

Tolérances d'erreur : Corps étrangers absents

- Céleri-rave

Tolérances d'erreur : Corps étrangers absents

Taches brunes : max 3 %

- Oignons :

	SPÉCIFICATION	
BRUNOISE		
S-GREE.090.D Révision : 03	Version : 08 Créé le : 02/02/2016 Référence : Révisé le : 03/03/2025	Page : 2 sur 6

Tolérances d'erreur : Corps étrangers absents

Taches brunes : max 3 %

- Valeur nutritionnelle (g/100g)

. Énergie:	139,50 kJ – 33,30 kcal
. Graisse:	0,00
. Parmi ceux-ci : acides gras saturés :	0,00
. Glucides :	4,70
. Dont sucre :	3.20
. Protéine:	1,40
. Sel:	0,097

- Pays d'origine :

Porrée :	Belgique
Carottes:	Belgique, Pays-Bas
Céleri-rave :	Belgique
Oignons :	Belgique, Pays-Bas

- Sensoriel :

- Apparence / Couleur	: Typique
- Odeur	: Typique
- Goût	: Typique
- Cohérence	: Typique

3.Bact. Valeurs

-GKZ:	< 106/g
-Coliformes :	< 104/g
-ET. Coli:	< 102/g
-Levures/Moisissures :	< 103/g
-Salmonelle :	absent / 25 g

	SPÉCIFICATION	
BRUNOISE		
S-GREE.090.D Révision : 03	Version : 08 Créé le : 02/02/2016 Référence : Révisé le : 03/03/2025	Page : 3 sur 6

-Listeria monocyt : < 102/g

4. Dimensions du produit

Porrée :	6*6mm
Carottes coupées en dés :	4*4mm
Céleri-rave coupé en dés :	4*4mm
Oignons coupés en dés :	4*4mm

5. Procédures d'emballage

- Le règlement e-code est applicable
- Tri optique
- Détection de métaux : * Détecteur de métaux

* Chaque ligne de conditionnement est contrôlée une fois toutes les deux heures par le laboratoire
à carreaux

* Sensibilité : - 2,0 mm Fe

- Acier inoxydable de 3,0 mm

- 3,0 mm sans fer

6. Emballage



(1.) 4*2,5kg

- Sac:

Matériau : polyéthylène

Longueur : 420 mm

Épaisseur : 55 m

Poids : 12,75 g

Contenu net : 2500 g

Code EAN : 5413408 105065

	SPÉCIFICATION	
BRUNOISE		
Référence : S- GREE.090.D	Version : 08 Créé le : 02/02/2016 Révision : 03 Révisé le : 03/03/2025	Page : 4 sur 6

- Carton

Couleur : marron

Poids du carton : 273,6 g

Dimensions du carton : 380*245*200mm

Code EAN : 5413408 426689

- Plan palette : 8*9 cartons = 720 kg / palette (net)

7. Stockage et durée de conservation

- Durée de conservation : 30 mois après emballage (voir emballage).

- Codage : L x yyy z ww D

x = Dernier chiffre de l'année au cours de laquelle les marchandises sont emballées (par exemple 0 = 2010)

yyy = jour où les marchandises sont emballées (par exemple 001 = 1er janvier)

z = couche d'emballage (A, B ou C)

ww = ligne de conditionnement (01, 02, 03, 04, 05, ...)

- Température de stockage : min. -20°C

- Transport : Grange : min. -18°C

Température de transport : min. -20°C

- Stockage en distribution : min. -18°C

8. Stockage et utilisation par le consommateur

- Durée de conservation :

.Réfrigérateur : 24 heures

.Compartiment congélateur réfrigérateur : 48 heures

.Compartiment congélateur : -6°C : 1 semaine

-12°C : 1 mois

-18°C : voir impression

- Mode d'emploi

	SPÉCIFICATION	
BRUNOISE		
S-GREE.090.D Révision : 03	Version : 08 Créé le : 02/02/2016 Référence : Révisé le : 03/03/2025	Page : 5 sur 6

Ne pas décongeler au préalable. Préparez-les comme des légumes frais, mais avec

tente de cuisson raccourcie. Ajoutez du sel et des épices selon vos envies.

Les légumes peuvent également être préparés au micro-ondes.

Ne pas recongeler les produits décongelés.

9. Allergènes

Allergène	Présent ?	concentration
Céréales contenant du gluten (c.-à-d. blé, seigle, orge, avoine, ...) et produits fabriqués à partir de celles-ci	Non	
Crustacés et produits à base de crustacés	Non	
Œufs et produits à base d'œufs	Non	
Poissons et produits de la pêche	Non	
Arachides et produits à base d'arachides	Non	
Soja et produits à base de soja	Non	
Lait et produits laitiers (y compris Lactose)	Non	
Fruits à coque * et produits à base de fruits à coque Produits	Non	
Céleri et produits à base de céleri	Et	28% Céleri-rave
Moutarde et produits à base de moutarde	Non	
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	Non	
Dioxyde de soufre et sulfites, exprimés en SO ₂ , en concentration supérieure à 10 mg/kg ou 10 mg/l	Non	
Lupin et produits à base de lupin	Non	
Mollusques et produits à base de mollusques	Non	

	SPÉCIFICATION	
BRUNOISE		
GREE.090.D Révision : 03	Version : 08 Créé le : 02/02/2016 Référence : S-	Page : 6 sur 6
	Révisé le : 03/03/2025	

* Amande (*Amygdalus communis* L.), noisette (*Corylus avellana*), noix (*Juglans regia*), noix de cajou (*Anacardium occidentale*), noix de pécan (*Carpa illinoensis* (Wangenh.) K. Koch), noix du Brésil (*Bertholletia excelsa*), pistache (*Pistacia vera*), noix de macadamia et noix du Queensland (*Macadamia ternifolia*)

10 Déclaration générale

Nous confirmons que notre usine de production est sans verre.

Nous confirmons que nos produits ne sont pas soumis à des traitements par radiation et gaz

être soumis à.

QC APPROVED

